

L'ICLA et le Processus de Bruxelles contre la charia

Depuis le lancement du [Processus de Bruxelles](#) de nombreuses personnes écrivent à l'[ICLA](#) pour nous encourager, nous rejoindre ou nous poser des questions. Parmi ces questions en voici trois caractéristiques auxquelles j'ai tenu à répondre personnellement.

Questions :

– *Comment le Processus de Bruxelles s'articule pour lutter contre les manœuvres orchestrées pour imposer le halal, le nikab, les prières de rue, le ramadan des chauffeurs de bus etc... ?*

– De plus en plus des musulmans ne respectent plus la loi : Des femmes en Nikab refusent d'obtempérer aux forces de l'ordre, et comme par hasard une cinquantaine de musulmans surgissent alors de nul part pour donner des coup violents aux policiers. Ces musulmans sont bien entendu immédiatement relaxés par le parquet avec les excuses de l'état, car ils ont tout à fait le droit de désobéir et donner des coups aux policiers puisqu'ils sont musulmans. Comment le processus de Bruxelles peut-il agir contre ça ?

– Nos gouvernements encouragent à qui mieux mieux l'implantation musulmane en Europe, subventionnent des mosquées au mépris de la laïcité ou autorisent des mosquées quand les pays subventionneurs interdisent toute église dans leur propre pays au mépris de tout principe de réciprocité et de toute équité. Comment le processus de Bruxelles peut-il agir contre ça ?

Avant de répondre aux trois questions posées, il faut expliquer ce qu'est le [Processus de Bruxelles](#).

Le « Processus » signifie dans ce cas une course d'action se développant dans le temps.

Bruxelles ne fut que le point de démarrage de ce Processus qui va avec le temps se développer et évoluer au fur et à mesure de l'évolution des choses. Ce n'est pas un objet figé, il va s'adapter aux sociétés dans lesquelles il va être introduit (comment imaginer les exactes mêmes mesures au Sénégal et en Angleterre ?) et aux évolutions qui ne manqueront pas de changer les données sociétales dans le futur (une mesure raisonnable à une époque ne sera peut être plus adaptée vingt ans plus tard).

Le [Processus de Bruxelles](#) donne une perspective stratégique globale claire : un monde sans charia.

Une telle perspective répond à celle de l'OCI qui est au contraire : un monde dominé par la charia.

Il est nécessaire de savoir où l'on va si on veut savoir quoi faire pour y aller. Sans un but clairement identifié toute action n'est qu'agitation désordonnée.

L'OCI sait où il veut aller, nous aussi.

Les premières mesures proposées par l'[ICLA](#) dans le cadre du [Processus de Bruxelles](#) sont des mesures de première urgence : protéger la liberté d'expression, cesser de collaborer à sa destruction dans nos pays avec les ennemis de celle-ci.

Mais ce ne sont que les toutes premières mesures, le travail ne fait que commencer.

L'[ICLA](#) va se développer, créer des partenariats en Europe et dans le monde entier et pays par pays proposer des mesures visant à prévenir l'introduction de la charia et à faire diminuer les pratiques liées à celle-ci. Mesures qui seront promues et proposées à l'adoption aux instances internationales, gouvernements, partis politiques, et acteurs

locaux en fonction des capacités d'action de l'[ICLA](#) et de ses partenaires. Des actions « sur le terrain » seront bien sûr encouragées, elles sont indispensables à la reconquête du terrain perdu par nos démocraties.

Depuis des dizaines d'années nous subissons une ingénierie hostile provenant de l'étranger mais activement relayée par des acteurs issus de nos sociétés. Un travail d'analyse doit être réalisé, les actes nuisibles démontrés, les coupables et leurs complices identifiés et exposés. Seulement alors les dommages pourront être réparés, les mauvaises mesures supprimées et des politiques vertueuses et protectrices adoptées.

Alors, me direz-vous, quid des niqabs, des rebellions islamiques et d'une immigration musulmane incontrôlée ?

Que va faire le [Processus de Bruxelles](#) à propos de tout cela ?

Rien bien évidemment !

Parce que la vraie question est la suivante : « Et vous, qu'allez-vous faire pour le [Processus de Bruxelles](#) ? »

Le [Processus de Bruxelles](#) est une ligne d'action, une dynamique, exactement de la même manière que l'islamisation. Si cette ligne d'action n'est portée et poussée par personne elle n'ira nulle part.

L'islamisation est poussée par l'OCI, des milliards de dollars et d'euros y sont injectés, des milliers d'organisations y travaillent sans relâche, des millions de personnes y consacrent une partie de leur temps et de leur argent. Voilà pourquoi elle progresse.

Et vous pensez que, par magie, le [Processus de Bruxelles](#) va vous sauver ? Sans que vous fassiez quoi que ce soit, sans que vous y consacriez une partie de votre argent, de votre temps et de votre énergie ? Vos questions étaient-elles vraiment

sérieuses ?

Le [Processus de Bruxelles](#) sera ce que ceux qui ne veulent pas de charia chez eux en feront.

Vous ne voulez pas de charia chez vous alors rejoignez [l'ICLA](#) ou ses partenaires et créez vous-même les réponses à vos questions, travaillez à leur promotion, faites-les adopter par les acteurs politiques autour de vous et aidez à les mettre en œuvre. C'est comme ça que le [Processus de Bruxelles](#) va nous protéger de la charia et voilà la seule réponse possible et crédible.

Cela va-t-il vous coûter de l'argent, du temps et de l'énergie ?

Oui bien sûr ! Comme à nous tous dans l'ICLA. Mais c'est le prix à payer pour rester libres et pour épargner à nos enfants de payer un prix bien plus élevé que d'autres, ailleurs dans le monde sont déjà en train de payer.

Si vous pensiez que la Liberté était donnée gratuitement et se conservait sans efforts, ouvrez les livres d'Histoire et réfléchissez-y encore.

Arrêtez de penser que les choses vont se faire toutes seules ou que les autres vont régler les problèmes pour vous, ce n'est pas comme cela que les choses se passent. Rejoignez-nous, devenez un acteur du [Processus de Bruxelles](#).

Alain Wagner

président de l'ICLA

La vidéo de la lecture de la déclaration au parlement Européen qui initia le Processus de Bruxelles le 9 juillet 2012 :
<http://youtu.be/uP88w-AArWg>

Plus d'informations sur l'ICLA et le Processus de Bruxelles :
<http://www.libertiesalliance.org/2012/07/23/interview-exclusiv>

[e-dalain-wagner-pour-riposte-laique/](#)